LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE AU SERVICE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Qualité paysagère, harmonie, cohérence : maitriser la qualité du projet de territoire

1 JOUR, 7 HEURES

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

CODE : MUA75

Objectifs de la formation

Découvrir le concept opérationnel de « paysage ».

Décrypter les atouts et les intérêts de la démarche de paysage après pétrole

Analyser les démarches et projets de paysage.

Identifier les outils et méthodologies pour mettre en place une démarche de paysage dans son territoire et savoir les mobiliser

Citer des exemples et des références de l'approche paysagère appliquée dans différents domaines, à différentes échelles

Appliquer la démarche à la transition énergétique du paysage

Parmi nos formateurs

- **GIORGIS Sébastien**
  Co-Fondateur,
  PAYSAGES DE L'APRÈS PÉTROLE

Public concernés

- DGS ; Chargé de mission en charge de la planification ; Directeur de projet aménagement ou construction

Prérequis

- Aucun prérequis

Panorama prospectif du paysage après pétrole

- Cerner les principes fondamentaux de la démarche paysagère après pétrole : ressources naturelles et humaines locales, la multifonctionnalité des projets, la pluridisciplinarité, l'implication citoyenne, la beauté et l'harmonie
- Quelles sont les différentes dimensions de la transition paysagère de l'après pétrole ?

Réflexion prospective en plénière : les stagiaires s'expriment et se projettent sur le paysage de demain

ILLUSTRATION

Cas d'école

- Des cas d'école dans 15 territoires exemplaires seront présentés par le formateur pour illustrer des perspectives concrètes de paysages de la transition désirables.

Décrypter le concept de paysage aujourd'hui et ses atouts

- Qu'est-ce que le « paysage » ?
- Définir le cadre réglementaire : Convention Européenne du Paysage, Loi « Biodiversité /paysages 08/216 »
- Prendre en compte les dimensions de la méthode de projet par le paysage
- Identifier les acteurs et les outils du paysage
- [Exposé] : vidéos pédagogiques explicatives
- [Brainstorming] : Brainstorming sur la notion « paysage » : Qu'est-ce que le « paysage » selon les participants

Développer la démarche paysagère à différentes échelles de projets

- Développement d'exemples d'application de la démarche paysagère
- Cerner les différentes échelles d'application : échelles de planification (SCOT, PLU), Plans guides, projets urbains, projets de quartiers

CAS PRATIQUE

Étude de cas en plénière

- A partir d'exemples concrets proposés par le formateur, les participants sont invités à réagir et à apporter leurs propres retours d'expériences pour illustrer l'application de la démarche paysagère à différentes échelles de projets

La démarche de paysage appliquée à la transition énergétique et écologique des territoires

- Cerner les nouveaux enjeux de la transition énergétique des territoires Maîtriser la qualité des impacts sur le paysage de ces transitions énergétiques et écologiques

ILLUSTRATION

Nouveaux enjeux

- Illustrations démonstratives sur les nouveaux enjeux d'évolution de la transition énergétique et écologique et les exemples d'application

EXERCICE

Questions Vrais/Faux

- Questions Vrais/Faux ; correction et débriefing en plénière avec le formateur

Appréhender la démarche projet du paysage dans les territoires

- Mise en œuvre d'outil du paysage : plans de paysage, objectifs de qualité paysagère etc.,
- Prise en compte du paysage dans la démarche de projet : planification, projet urbain, développement de la production d'énergies renouvelables etc.,
- Adhésion de tous les acteurs dans la démarche projet

TRAVAIL DE GROUPE

Retour d'expérience des participants

- Sur la base du volontariat, tour de table de réflexion et d'expériences partagées
- Questionnement sur l'inclusion de la démarche paysagère dans les projets de territoires ou urbaines, ou dans la mise en place d'outils de planification dont les stagiaires sont porteurs

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

1. Modalités pédagogiques

Présentiel et Classe virtuelle (Synchrone) :

• Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et de mises en pratique opérationnelles (études de cas, exercices guidés, simulations et jeux de rôle).

E-learning (Asynchrone) :

• Parcours d'apprentissage en autonomie guidée, structuré en modules courts.

• Mise à disposition de ressources multimédias (vidéos, fiches de synthèse, quiz).

Blended learning :

• Parcours personnalisé combinant plusieurs modalités (présentiel, classe virtuelle et modules e-learning) afin d'optimiser l'ancrage mémoriel et la pratique.

Accessibilité et PSH :

• Adaptation des modalités pédagogiques et des formats de supports aux personnes en situation de handicap (PSH) après analyse des besoins spécifiques.

2. Modalités d'évaluation et traçabilité des acquis

Avant la formation :

• Analyse des besoins et auto-évaluation du niveau initial afin d'adapter le parcours.

Pendant la formation :

• Évaluation continue des acquis (exercices, quiz, mises en situation pratique, retours d'expériences).

En fin de formation :

• Évaluation des acquis (QCM, quiz, cas pratique, épreuve ou soutenance adaptée selon la typologie du parcours) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

• Évaluation à chaud (questionnaire de satisfaction).

Documents et preuves remis à l'issue du parcours :

• Formation courte (1 à 4 jours) : Attestation individuelle de fin de formation précisant les objectifs, la durée effectuée et la réalisation de l'évaluation des acquis

• Cycle / Parcours modulaire : Attestation individuelle de formation délivrée à la validation de chaque module suivi.

• Cursus non certifiant : Attestation de fin de cursus délivré sous réserve de satisfaction aux critères de validation de l'examen final ou de la soutenance.

Après la formation :

• Évaluation à froid (J+90 à J+180) pour mesurer le transfert des compétences et la mise en application effective en situation professionnelle.

3. Modalités techniques, encadrement et assistance – Formation à distance (FOAD)

Plateformes et accès :

• Classe virtuelle : Accès sécurisé via Microsoft Teams à partir d'un lien de connexion transmis par e-mail.

• E-learning : Accès nominatif et sécurisé à la plateforme LMS 360Learning (durée d'accès définie selon le parcours).

Équipement et prérequis techniques :

• Ordinateur (PC ou Mac) disposant d'un navigateur récent, d'une connexion Internet haut débit (ADSL ou fibre), de haut-parleurs/casque audio et d'un micro (webcam vivement recommandée pour les sessions synchrones).

Encadrement et accompagnement pédagogique (FOAD) :

• Référent pédagogique de la session : L'équipe pédagogique sous la responsabilité du Responsable pédagogique

Modalités d'échange :

• Posez vos questions pédagogiques directement sur le forum de la plateforme.

• Délais de prise en compte : sous 48 h ouvrées.

Assistance technique et administrative :

• Un service d'assistance dédié accompagne les apprenants en cas d'incidents techniques ou de questions d'accès.

• Disponibilité : Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

• Téléphone : 01 70 72 25 81

• E-mail : logistiqueformations@infopro-digital.com

• Délais de prise en compte : Prise en charge initiale des demandes sous 48 h maxi.